

Décrocher, et après ? Les effets de l'expérience scolaire sur le devenir des élèves

Dropping out, and after ? The effects of school experience on student's positions

Vorzeitiger Schulabbruch – und dann ? Auswirkungen der schulischen

Erfahrungen auf die Zukunft der Jugendlichen

Abandonar y después ? Los efectos de la experiencia escolar sobre el futuro de los estudiantes

Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaut



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/6470>

DOI : [10.4000/formationemploi.6470](https://doi.org/10.4000/formationemploi.6470)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 15-34

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Pierre-Yves Bernard et Christophe Michaut, « Décrocher, et après ? Les effets de l'expérience scolaire sur le devenir des élèves », *Formation emploi* [En ligne], 144 | Octobre-Décembre, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/6470> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.6470>

Décrocher, et après ? Les effets de l'expérience scolaire sur le devenir des élèves

PIERRE-YVES BERNARD

*Maître de conférences en sciences de l'éducation. Centre de recherche en éducation de
Nantes, université de Nantes*

CHRISTOPHE MICHAUT

*Maître de conférences en sciences de l'éducation. Centre de recherche en éducation de
Nantes, université de Nantes*

Résumé

■ Décrocher, et après ? Les effets de l'expérience scolaire sur le devenir des élèves

Dans quelles situations se trouvent les jeunes ayant interrompu leur formation secondaire avant l'obtention d'un diplôme ? Une enquête réalisée auprès de 2 935 jeunes en situation de décrochage, interrogés en moyenne treize mois après leur décrochage, révèle qu'ils sont majoritairement au chômage ou en inactivité. Toutefois, une part non négligeable d'entre eux se trouve en emploi ou en formation à temps plein. La diversité des expériences scolaires de ces jeunes affecte significativement leurs premiers pas dans le processus d'insertion : les expériences les moins douloureuses et les plus proches d'une qualification complète favorisent l'accès à l'emploi, le décrochage précoce dès le collège éloignant au contraire du marché du travail.

Mots clés : abandon des études, jeune en difficulté, insertion professionnelle, représentation de la formation, origine scolaire, approche locale

Abstract

■ Dropping out, and after? The effects of school experience on student's positions.

In what situations are young people after dropping out from secondary education? A survey conducted toward 2 935 dropouts, questioned 13 months on average after leaving school, shows that they are mostly unemployed or out from the labour market. However, a part of them is in employment or full-time training. The diversity of school experiences leading to drop out affects significantly the first steps in the school-to-work transition: experiences that are less painful and closer to full qualification increase

employment, while very early leaving at a middle school level puts dropouts away from the labour market.

Keywords: drop out, young person in difficulty, transition from school to work, perception of training, former schooling, local approach

Journal of Economic Literature: I 28 ; J 24 ; R 19

Traduction : *Auteurs*.

Que deviennent les jeunes après un décrochage scolaire ? Quelles relations peut-on établir entre leur situation et leur expérience scolaire ? Peu de données permettent de répondre simultanément à ces deux questions. Les enquêtes de Panel de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (DEPP) fournissent des éléments, mais ils restent fortement centrés sur les caractéristiques objectivables du parcours scolaire (par exemple, les redoublements, des évaluations standardisées, etc.) (Afsa, 2013 ; Caille, 2014). Par ailleurs, les travaux qualitatifs interrogent les jeunes sur leur expérience, mais généralement à partir de dispositifs de remédiation (par exemple, les dispositifs relais dans Millet & Thin, 2005). *De facto*, cela exclut les jeunes qui, malgré le décrochage, ne recourent pas à ces dispositifs. De ce point de vue, la mise en œuvre du Système interministériel d'échanges d'informations (SIEI), en 2011, fournit pour la première fois des données administratives, en principe exhaustives, sur les jeunes en décrochage scolaire en France. La recherche présentée ici repose sur la première enquête d'envergure menée sur cette base. Intitulée « Motifs de décrochages scolaires 2015 (MODS 2015) », l'enquête a été conduite d'avril à octobre 2015, à partir du recensement SIEI de l'automne 2014. Elle a permis de contacter 2 935 jeunes en décrochage scolaire dans cinq académies (Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Créteil, Nantes).

Son intérêt est de fournir des données nouvelles sur l'expérience scolaire de ces jeunes. Elle nous donne également une image de leur situation dans les mois qui suivent la rupture scolaire. Parmi les jeunes recensés dans cette base de données, certains se sont vus proposer des solutions de raccrochage en formation. Pour d'autres, le décrochage a été synonyme d'entrée sur le marché du travail. D'autres encore peuvent ne pas avoir été contactés par des professionnels de l'orientation ou de l'insertion, et n'avoir aucune solution, que ce soit en matière de formation ou d'emploi. Nous explorons ici l'ensemble de ces situations, notamment dans leur relation avec l'expérience scolaire précédant le décrochage.

L'entrée privilégiée pour saisir cette expérience est celle des motifs de décrochage fournis par les jeunes (Bernard & Michaut, 2016). En considérant que ce que disent les jeunes de leur décrochage traduit une forme d'expérience scolaire, il s'agit de voir dans quelle mesure celle-ci affecte les parcours qui suivent le décrochage.

Dans une première partie, une revue de littérature permet de revenir sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes en situation de décrochage scolaire. La partie suivante présente l'enquête MODS 2015. Les résultats sont exposés dans une troisième partie, suivie d'une discussion et d'éléments de conclusion. Si la majorité des jeunes interrogés est au chômage ou en inactivité, une part non négligeable d'entre eux se trouve en emploi ou en formation à temps plein. La diversité des expériences scolaires de ces jeunes affecte significativement leurs premiers pas dans le processus d'insertion : les expériences les moins douloureuses et les plus proches d'une qualification complète favorisent l'accès à l'emploi, le décrochage précoce dès le collège éloignant au contraire du marché du travail.

11 | Après le décrochage, l'insertion dépend de l'expérience scolaire antérieure

Les jeunes quittant prématurément le système éducatif rencontrent généralement de graves difficultés d'insertion professionnelle. En 2015, 51 % des non-diplômés sortis depuis un à quatre ans de formation initiale sont au chômage, contre 20 % en moyenne, tous niveaux de diplômes confondus (DEPP, 2016). L'écart de risque de chômage entre diplômés et non-diplômés a tendance à s'accroître à long terme. La montée du chômage des jeunes, à la fin du XX^{ème} siècle, s'est accompagnée d'une inégalité croissante entre les jeunes, selon le niveau de diplôme (Givord, 2006 ; Barret, Ryk & Volle, 2014).

Le constat précédent n'est pas propre à la France. La sortie sans diplôme constitue un handicap dans tous les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), et est un des facteurs les plus importants de risque d'inactivité et/ou de chômage de longue durée (Scarpetta, Sonnet & Manfredi, 2010).

Toutefois, si les approches économiques de la relation formation-emploi permettent d'interpréter globalement les difficultés d'insertion des jeunes décrocheurs¹ (Blaug, 2001 ; Bedard, 2001 ; Gasquet & Roux, 2006), celles-ci présentent deux sources d'hétérogénéité.

Tout d'abord, la catégorie « non diplômés » recouvre une grande diversité des niveaux de formation atteints, du collège aux classes terminales des lycées. On peut donc supposer une assez forte hétérogénéité des compétences acquises par ces jeunes à l'issue de la scolarité (Bernard & Michaut, 2006). Et, de fait, les conditions d'insertion varient sensiblement selon le niveau auquel intervient le décrochage scolaire (Gasquet, 2003).

1. Le terme « décrocheur » est utilisé ici par commodité de langage pour désigner les personnes quittant précocement le système éducatif au regard des normes sociales existantes à un moment donné. Il ne constitue pas une catégorie qui puisse se définir substantiellement, ni bien évidemment un jugement sur la responsabilité qu'auraient les jeunes quant à leur situation.

Ensuite, les travaux sur le décrochage scolaire révèlent une relative diversité des parcours qui y mènent. L'expérience scolaire qui précède le décrochage peut prendre des formes très différentes, du rejet explicite des normes scolaires au conformisme le plus absolu aux prescriptions de l'école (Janosz & *al.*, 2000 ; Bernard, 2011)².

La diversité de ces expériences se retrouve également dans les motifs que donnent les jeunes de leur décrochage.³ À ce propos, soulignons l'importance accordée par les jeunes aux motifs visant une entrée rapide sur le marché du travail (Bernard & Michaut, 2016). Cet attrait pour le marché du travail est paradoxal compte tenu des faibles perspectives d'insertion professionnelle. D'un point de vue économique, il pourrait être considéré comme une erreur d'appréciation sur les coûts et les bénéfices futurs d'une interruption précoce de la scolarité (De Witte & *al.*, 2013). En réalité, il ne peut pas se comprendre sans faire référence à l'expérience scolaire : l'attrait des jeunes en décrochage scolaire pour le marché du travail est avant tout l'expression d'une lassitude vis-à-vis de l'école et de l'absence de perspective de réussite qu'elle leur offre (Bernard & Michaut, 2014).

On peut alors supposer que la diversité des expériences des jeunes en difficulté scolaire a un impact sur leur situation au moment de la sortie du système scolaire. Pour analyser cette relation hypothétique, nous mobilisons la théorie de la sociologie de l'expérience scolaire (Dubet & Martuccelli, 1996). L'élève construit son expérience en mettant en œuvre des logiques d'action qui lui semblent adaptées au contexte dans lequel il vit. À l'école primaire, où les principes d'intégration dominent, les logiques d'action visent à se conformer aux codes de l'institution scolaire. Au collège, elles deviennent davantage stratégiques quand il s'agit de répondre aux enseignants tout en préservant une autonomie en construction. En fin de scolarité obligatoire, ce sont des logiques de subjectivation qui s'imposent. À ce stade, l'élève s'affirme en effet comme sujet, en exprimant ses goûts, ses choix, ses projets. Cette subjectivation suppose une socialisation scolaire permettant de s'identifier à la figure du lycéen, puis de l'étudiant. Or, les élèves en rupture scolaire ne se retrouvent pas dans ces figures (Dubet & Martuccelli, *op. cit.*).

Comme évoqué précédemment, les expériences scolaires du décrochage peuvent se construire de différentes manières. S'il semble que toutes aient en commun ce « *marre de l'école* », souvent exprimé par les jeunes quand on leur demande les raisons de leur

2. Ces travaux montrent en particulier des profils très contrastés de parcours de décrochage scolaire : d'un côté, des élèves très perturbateurs de l'ordre scolaire, souvent sanctionnés par des exclusions ; de l'autre, des élèves manifestant une forte adhésion aux normes et aux valeurs de l'école, malgré des résultats scolaires peu satisfaisants (décrocheurs « *discrets* » selon la typologie de Janosz).

3. On pourrait même considérer qu'une approche de l'expérience d'un phénomène (ici l'expérience du décrochage scolaire) qui laisserait de côté la question des raisons évoquées par les acteurs de ce phénomène serait sociologiquement incomplète, selon les critères que donne Max Weber d'une interprétation causale juste dans *Économie et Société* (1971, t. 1, pp. 38-39), au sens où, selon l'auteur, cette expérience serait *incompréhensible*.

décrochage (Bernard & Michaut, 2014), elles diffèrent d'abord en fonction du niveau de formation atteint au moment de la rupture.

L'expérience du décrochage scolaire au collège est souvent précédée de difficultés précoces d'apprentissage, intervenues dès le début de la scolarisation (Bernard & Michaut, 2013). Ces difficultés s'inscrivent souvent dans un contexte social et familial très défavorisé (Millet & Thin, *op. cit.*), et la description faite par les jeunes de leur parcours scolaire relève du registre de la souffrance. Les travaux existants montrent que, pour cette population sans diplôme, l'accès à l'emploi est le plus difficile (Gasquet, 2003), et le retour en formation le plus rare (Bernard & Michaut, *Ibid.*).

À l'inverse, un parcours de formation menant jusqu'à une terminale de second cycle long (niveau IV dans la nomenclature française)⁴, même sans diplôme, n'est pas nécessairement associé à des expériences scolaires aussi difficiles que pour les décrocheurs du collège. On peut même admettre que la formation du second cycle a pu apporter des compétences scolaires malgré l'échec à certifier cette formation. À ce niveau, les compétences acquises diffèrent selon le type de filière suivie, professionnelle ou générale. Il est possible que, dans le premier cas, elles offrent certaines opportunités d'accès au monde du travail, alors que dans le second cas, elles orientent davantage les jeunes vers un retour en formation.

Mais l'expérience scolaire ne peut se réduire à ces données objectives que sont le niveau de formation atteint ou la filière suivie. Elle est d'abord une expérience du sujet et, à ce titre, ne peut être appréhendée pleinement qu'à travers ce que disent les acteurs eux-mêmes de leur vécu. Elle peut idéalement être saisie par des méthodes qualitatives reposant sur des entretiens. Mais elle peut également être approchée par des questionnaires incluant des items se rapportant à l'expérience scolaire, par exemple sous forme d'échelles de Likert⁵, autorisant ainsi une analyse quantitative des expériences scolaires.

Cette approche est développée ici. Elle propose d'examiner le lien entre situation des jeunes après leur décrochage scolaire et expérience scolaire précédent ce décrochage. L'objectif est de déterminer au plus près cet effet propre de l'expérience scolaire sur les premières situations vécues : accès à l'emploi, retour en formation, chômage, inactivité.

L'horizon temporel choisi pour cette étude est donc de court terme, mais suffisamment consistant pour que se construisent des situations significatives. Cette question de la temporalité est en effet essentielle dans les parcours d'insertion professionnelle, conçue comme un processus où s'ajustent projets, ressources mobilisées et opportunités. Pour les

4. La nomenclature française des niveaux de formation est utilisée ici pour les niveaux VI-Vbis (sorties au niveau du collège ou d'une première année de second cycle professionnel court), V (sorties aux niveaux seconde et première du second cycle long, ou année terminale du second cycle court) et IV (sorties au niveau de l'année terminale du second cycle long).

5. Une échelle de Likert exprime le degré d'adhésion à une proposition, sous la forme de modalités de réponses ordonnées. Le choix opéré dans cette étude est une échelle à quatre modalités : tout à fait d'accord ; plutôt d'accord ; plutôt pas d'accord ; pas du tout d'accord.

jeunes sortant non diplômés du système éducatif, l'épreuve scolaire disqualifie profondément les élèves qui décrochent (Martuccelli, 2006). Dès lors, la rupture scolaire a des effets potentiels à long terme sur l'estime de soi, en favorisant le sentiment d'incompétence ou la résignation acquise. Toutefois, les expériences vécues pendant la scolarité ou dans les mois qui suivent la rupture scolaire peuvent conduire à construire des projets alternatifs, qu'ils soient professionnels ou de formation. C'est ce moment-là qui nous intéresse ici, où certains jeunes commencent à construire des choix pendant que d'autres sont en situation d'attente, ou que d'autres encore font l'expérience de la désaffiliation sociale.

21 Une enquête sur les motifs de décrochage scolaire

Avant de présenter l'enquête qui fournit les données empiriques de l'étude, il est nécessaire de préciser la définition de la population dont l'échantillon est tiré. *A priori*, définir une population de décrocheurs implique une conception du décrochage comme situation, c'est-à-dire comme une « *non poursuite d'études alors que celle-ci est prescrite par la loi ou par les conventions sociales* » (Bernard, 2015, p 13). On ne développera pas ici les limites de cette approche, qui laisse de côté notamment la dimension processuelle du décrochage (Bernard, *op. cit.*). Cependant, cette définition très générale est opérationnalisée de plusieurs manières dès lors qu'il s'agit de produire des données, et éventuellement une mesure du phénomène.

Une première direction, la plus ancienne dans la production statistique française, consiste à appréhender le flux de sortants sans diplôme autre que le brevet, à partir des données de l'enquête Emploi de l'Insee ou de l'enquête Génération du Céreq. Les sortants sont les personnes qui quittent pour la première fois le système de formation initiale et ne se réinscrivent pas pendant au moins un an dans un établissement de formation (y compris un centre de formation par apprentissage). Cette première définition fournit de nombreuses mesures largement diffusées, et ce sont celles qui ont été utilisées dans la première partie de cet article.

La deuxième définition est proche de la précédente, au sens de la population sans diplôme autres que le brevet, toujours à partir de l'enquête emploi de l'Insee, mais cette fois-ci exprimée en stock et non plus en flux, comme dans le cas précédent : c'est la part des sans-diplômes sortis du système éducatif (et des non-inscrits dans une formation, fut-elle de courte durée) parmi les 18-24 ans. Il s'agit de l'indicateur utilisé dans le cadre de l'Union européenne, qui comporte donc une connotation politique de plus en plus importante, en tant qu'indicateur chiffré de performance (*benchmark*) de l'action publique en la matière.

La troisième définition ne repose pas sur un objectif de mesure, comme dans les deux cas précédents, mais sur un objectif de recensement dans le cadre de l'action publique en faveur des personnes sortant précocement du système éducatif : c'est le Système inter-

ministériel d'échange d'information (SIEI). Cette base de données vise à identifier les décrocheurs, afin de les contacter *via* les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)⁶. Sont considérées comme décrocheurs les personnes qui cumulent les quatre conditions suivantes le jour de leur identification :

- avoir été scolarisé au moins 15 jours en continu durant l'année scolaire en cours ou de l'année scolaire précédente ;
- être âgé de 16 ans au moins ;
- ne pas avoir atteint le niveau de diplôme de la formation dans laquelle ils se sont engagés ;
- ne plus être inscrit dans un système de formation initiale (Éducation nationale, Agriculture, CFA –Centre de formation d'apprentis).

Il s'agit donc de données de flux comme pour la première définition. Mais elles diffèrent sur plusieurs points, dont deux méritent d'être soulignés :

- les décrocheurs de SIEI ne sont pas nécessairement des sortants du système éducatif au sens de l'enquête Emploi ; par exemple, un jeune peut interrompre sa formation en février, et de ce fait être recensé dans SIEI en mars, puis reprendre une formation en septembre : dans ce cas, son décrochage aura duré moins d'un an et il n'est pas considéré comme « sortant » ;
- les décrocheurs de SIEI peuvent avoir déjà obtenu un diplôme autre que le brevet ; c'est notamment le cas des titulaires d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) qui s'engagent dans la préparation d'un baccalauréat professionnel et qui abandonnent avant de l'obtenir.

L'enquête réalisée porte sur cette population telle qu'elle est définie par SIEI. Celle-ci présente en effet un double intérêt du point de vue de la recherche : d'une part, le fichier administratif identifie les jeunes, et permet donc une interrogation par questionnaire ; d'autre part, ces jeunes sont encore dans une situation d'entre deux : certains reprennent une formation initiale alors que d'autres entrent sur le marché du travail. Le travail qui suit permet d'évaluer l'effet de l'expérience scolaire sur les parcours qui se mettent en place dans la première année suivant le décrochage.

6. Les PSAD sont des instances territoriales de coordination entre acteurs locaux de la formation et de l'emploi. Elles ont pour mission de contacter les jeunes en situation de décrochage, de réaliser un diagnostic de leur situation et de leur proposer un accompagnement ou une prise en charge pour un retour en formation ou une insertion en emploi.

Encadré 1. l'enquête MODS (Motifs de décrochage scolaire) 2015

L'enquête MODS 2015 s'inscrit dans un programme de recherche (Territoires et décrochages scolaires)(*). Celui-ci consiste à interroger la construction et les usages des données statistiques sur le décrochage scolaire, à identifier les actions publiques mises en œuvre et à évaluer l'influence des territoires sur les risques de décrochage scolaire. Cette enquête vise à établir les motifs avancés par les jeunes eux-mêmes pour expliquer leur décrochage scolaire. Ces motifs sont mis en relation avec leurs caractéristiques sociodémographiques, leur expérience scolaire et les contextes (établissements, territoires) dans lesquels ils étaient au moment où ils ont interrompu leurs études.

L'enquête a été réalisée dans cinq académies. Le choix des territoires a été guidé par le souci de disposer de contrastes suffisants en matière économique et sociale (taux de chômage et niveau de vie), en matière d'offre de formation (plus ou moins grande importance des voies professionnelles, de l'apprentissage, du secteur privé, des poursuites d'études dans le supérieur) et de dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire. Cinq académies ont ainsi été retenues : Amiens, dont la part de jeunes de 16-25 ans sans diplôme était, en 2011, la plus élevée (14 %, contre 10,5 % en moyenne métropolitaine), Aix-Marseille (11,2 %), Créteil (12 %), Bordeaux (9,6 %) et Nantes (8,3 %) (Source : DEPP, Jaspard, 2015).

La population des décrocheurs de ces académies est établie à partir des fichiers SIEI (Système interministériel d'échange d'information) qui comportent 39 511 jeunes. Un tirage aléatoire de 12 886 noms figurant dans les fichiers a été réalisé. L'échantillon de répondants est composé de 2 935 jeunes ayant accepté d'aller jusqu'au terme du questionnaire, soit un taux de réponse de 22,8 %. La représentativité de l'échantillon a été testée à partir des trois variables suivantes : genre, académie et statut du dernier établissement scolaire fréquenté. Précisons que seuls ont répondu au questionnaire ceux qui déclarent avoir effectivement interrompu leurs études. En effet une partie des répondants déclaraient n'avoir jamais décroché, ce qui traduit les difficultés de recenser de manière précise les situations de décrochage.

Pour dresser le parcours des décrocheurs, un questionnaire a été renseigné par voie téléphonique par les enquêteurs chargés de contacter un échantillon de jeunes figurant sur les listes de SIEI. Le questionnaire comprend 91 questions, avec une première partie reprenant quelques informations figurant dans le fichier, notamment la date d'interruption des études. Sur ce point, on note qu'il s'est en moyenne écoulé 13 mois entre le signalement et l'enquête, mais que cette durée dépasse 15 mois pour un quart des enquêtés. Les opérateurs retraçaient ensuite le parcours des jeunes : éventuels redoublements, type de troisième, choix d'orientation, sanctions et déviances scolaires, rapports avec les enseignants, etc. L'entretien se poursuivait avec une liste de 23 propositions susceptibles d'expliquer leur interruption, chaque jeune étant invité à se prononcer sur ces propositions en indiquant sur une échelle de Likert (échelle de modalités de réponses ordonnées, exprimant le degré d'accord à une proposition) leur accord ou leur désaccord. Les énoncés ont été choisis au vu de la littérature existante, en distinguant les motifs « externes » et « internes » à l'institution scolaire.

Quatre composantes externes ont été identifiées, chacune illustrée, pour la présente recherche, par un motif :

- *Projet professionnel : Je voulais avoir une activité professionnelle ;*
- *Environnement social : Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études ;*
- *Conditions matérielles pour suivre des études : Mon lieu d'études (ou de formation) était trop éloigné de mon domicile ;*

- Problèmes personnels et de santé : *J'ai été malade/J'ai eu un accident/J'attendais un enfant ;*

Auxquelles s'ajoutent six composantes internes :

- Difficultés d'apprentissage : *J'avais peur d'échouer ;*
- Rapport aux savoirs scolaires : *Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école ;*
- Relations avec les enseignants : *Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas ;*
- Rapport avec les pairs : *Je ne m'entendais pas avec les autres élèves ;*
- Rapport à l'orientation : *Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre ;*
- Rapport à l'organisation scolaire : *J'ai été exclu de ma dernière formation.*

Pour compléter le parcours des jeunes, une question portait sur leur situation au moment de l'enquête. Étaient-ils en emploi, sans emploi et à la recherche d'un emploi, en formation ou en inactivité ? Il leur était également demandé s'ils avaient bénéficié d'un accompagnement depuis leur décrochage et sous quelle forme (offre d'emploi, une place dans un établissement, une aide financière, etc.).

La dernière partie du questionnaire visait à obtenir quelques caractéristiques sociodémographiques des jeunes : situation familiale, pays de naissance, profession et niveau d'études des deux parents, etc.

(*) : Ce programme est financé par l'Agence nationale de la recherche, sous la référence ANR-14-CE30-0009-01.

31 Caractéristiques et situation des jeunes après un décrochage scolaire

L'enquête permet de décrire les expériences scolaires vécues par les jeunes en situation de décrochage. Par ailleurs, elle informe sur leur situation au moment de l'enquête au regard de l'activité (emploi, chômage) ou de la formation. Enfin, une modélisation statistique éclaire ces situations en fonction de caractéristiques sociales, territoriales et scolaires des jeunes

3.1. Des expériences scolaires diverses et difficiles

58,7 % des jeunes de l'échantillon sont des garçons. Ils ont en moyenne 17,6 ans au moment du décrochage. Ils viennent souvent de milieux populaires : parmi ceux qui connaissent la profession de leur père, 71 % déclarent qu'il est ouvrier ou employé. Ces chiffres sont très proches de ceux fournis par d'autres enquêtes, notamment les enquêtes de Panel de la DEPP (Afsa, *op. cit.*)⁷

7. Dans Panel 1995, la part des garçons dans les sortants sans diplôme est de 60 %, la part des enfants d'ouvriers ou d'employés, de 70 %.

Comme on pouvait s'y attendre, les données concernant leur expérience scolaire témoignent également de parcours scolaires souvent difficiles. Près des trois quarts ont redoublé au moins une fois, et un peu plus de la moitié déclare avoir « séché » des cours l'année précédant le décrochage scolaire. Ils sont également plus de 30 % à déclarer avoir été exclus temporairement de cours durant leur scolarité, et 12 % à avoir été sanctionnés par une exclusion définitive. Pour autant 31,5 % déclarent s'être entendu très bien avec les enseignants qu'ils ont eus au collège. Dans le même ordre d'idée, leur décrochage s'est manifesté à des niveaux divers de leur scolarité : 11,3 % ont arrêté au collège, alors que 36 % ont quitté en terminale.

Il y a là plusieurs signaux de la diversité des parcours vécus par les jeunes catégorisés comme « décrocheurs ». Cette diversité se retrouve également dans les motifs de décrochage déclarés par les jeunes. Si certains motifs proposés suscitent un accord majoritaire (« *je voulais avoir une activité professionnelle* », « *je voulais gagner de l'argent* », « *j'en avais marre de l'école* »), les autres propositions se répartissent sur des effectifs plus faibles (voir **tableau 1**).

Tableau 1. Les motifs de décrochage scolaire

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
<i>Je voulais avoir une activité professionnelle</i>	58	10	2	30
<i>Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas</i>	19	14	6	61
<i>Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école</i>	20	14	6	60
<i>J'avais peur d'échouer</i>	22	11	2	65
<i>Je n'ai pas pu obtenir la formation que je voulais suivre</i>	24	6	1	69
<i>Mon lieu d'étude était trop éloigné de mon domicile</i>	10	5	2	83
<i>J'ai été malade/j'ai eu un accident/j'attendais un enfant</i>	11	3	1	85
<i>Je ne m'entendais pas avec les autres élèves</i>	8	5	4	83
<i>Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études</i>	7	5	3	85
<i>J'ai été exclu de ma dernière formation</i>	7	1	0	93

Source : enquête MODS 2015, P-Y Bernard & C. Michaut, CREN. Comme indiqué plus loin, ces motifs sont faiblement corrélés entre eux, ce qui indique une certaine diversité des motifs choisis selon les personnes interrogées. D'ailleurs, les caractéristiques individuelles sont assez contrastées selon les motifs. Les filles en décrochage attribuent leur rupture plus fréquemment à des facteurs qui ne mettent pas en cause l'institution scolaire : problèmes personnels, peur de l'échec, difficultés relationnelles avec les autres élèves. Elles manifestent ainsi un moindre rejet de l'école, malgré leurs difficultés (Bernard & Michaut, 2017). À l'inverse, les garçons évoquent plus souvent l'exclusion ou l'inutilité

de l'école.

Si le motif « *je voulais avoir une activité professionnelle* » est largement partagé, il est significativement plus fréquent pour les jeunes ayant décroché d'une formation professionnelle que pour ceux issus de collège ou du second cycle général et technologique. Certains motifs sont clairement associés à d'autres aspects de l'expérience scolaire appréhendés par l'enquête. Par exemple, décrocher par peur de l'échec est fortement corrélé positivement avec le nombre de redoublements.

Ces quelques résultats doivent être interprétés avec précaution, compte tenu des structures différentes de chacun des groupes de répondants selon les motifs. Pour appréhender les liens entre ces éléments d'expérience scolaire et la situation des jeunes après le décrochage, il est nécessaire de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », ce qui est présenté dans la partie 3.3, après avoir évoqué la situation des jeunes après le décrochage.

3.2. Après le décrochage, des jeunes majoritairement au chômage ou en inactivité

La situation des jeunes au moment de l'enquête (entre avril et octobre 2015) est déterminée simplement : occupent-ils un emploi (quelle que soit sa durée), sont-ils au chômage, en formation ou en inactivité ?

Le **tableau 2** révèle qu'une majorité de décrocheurs est au chômage (de 39 % à 46 % selon les académies) ou en inactivité (de 13 % à 16 %). Cette dernière situation s'avère particulièrement hétérogène. Loin du stéréotype du décrocheur complètement désengagé de la vie sociale, elle rassemble en réalité des jeunes qui sont majoritairement en attente d'une formation, à la recherche d'un stage ou d'un apprentissage. Pour les trois quarts d'entre eux, un projet est explicitement formulé au moment de l'enquête. D'autres sont plus rarement en congé maladie ou enceintes. Les décrocheurs qui occupent un emploi sont moins nombreux (de 28 % à 30 %) et ceux qui reprennent des études sont minoritaires (de 10 % à 18 %).

Évidemment, cet ensemble de données doit être apprécié avec réserve dans la mesure où la situation des décrocheurs est appréhendée sur une échelle temporelle variable, comprise, pour 90 % d'entre eux, entre 7 et 21 mois.

Tableau 2. Situations des décrocheurs dans les cinq académies

Académies	Situations				Total
	Emploi	Chômage	Formation	Inactivité	
Aix-Marseille	28%	39%	18%	15%	100%
Amiens	28%	43%	13%	16%	100%
Bordeaux	29%	43%	14%	14%	100%
Créteil	30%	39%	18%	13%	100%
Nantes	28%	46%	10%	16%	100%
Ensemble	29%	42%	14%	15%	100%

Source : enquête MODS 2015, P.-Y. Bernard et C. Michaut, CREN.

3.3. Un accès à l'emploi fortement lié au niveau de formation atteint au moment du décrochage

Quel est l'effet de l'expérience scolaire sur la situation des jeunes ayant décroché ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de contrôler leurs caractéristiques sociodémographiques, et de prendre en compte les territoires dans lesquels ils vivent. Pour apprécier l'influence respective de ces trois dimensions, plusieurs modélisations statistiques ont été réalisées⁸, reposant sur une analyse de régression logistique multinomiale présentée dans le **tableau 3**. Elle permet de mesurer l'effet toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques individuelles et territoriales, sur la probabilité de se trouver dans une situation plutôt que dans une autre.

On examine ainsi successivement l'effet des caractéristiques sociales et scolaires, l'effet du territoire et enfin celui de l'expérience appréhendé par les motifs de décrochage.

8. Des modèles de régression logistique binaire ont été par ailleurs réalisés et confirment les résultats de la régression multinomiale. Les variables indépendantes introduites dans le modèle ont des coefficients de corrélation inférieurs en valeur absolue à 0.25.

Tableau 3. Modèles de régression logistique multinomiale des situations après un décrochage scolaire

Référence : Emploi (N = 851 ; 29 %)	Répartition (en %)	Chômage	Formation	Inactivité
Nombre d'observations (fréquence en %)		1222 (42 %)	444 (15 %)	418 (14 %)
Sexe				
Garçons (réf.)	59			
Filles	41	0.97 ns	1.37**	0.91 ns
Profession et catégorie sociale du père				
Ouvrier (réf.)	39			
Indépendant	10	0.88 ns	1.56**	1.22 ns
Cadre ou Profession intermédiaire	12	0.88 ns	1.90**	1.15 ns
Employé	14	1.32 ns	1.78**	1.17 ns
Non renseigné	25	1.53**	1.52**	1.62**
Lieu de naissance du père				
France	71	0.89 ns	0.94 ns	0.81 ns
Étranger (réf.)	29			
Logement				
Vit avec son père et sa mère (réf.)	53			
Vit seul ou en couple	10	0.57**	0.55**	0.44**
Vit seulement avec sa mère ou son père	27	1.41**	1.67**	1.41**
Autres situations	10	0.81 ns	1.08 ns	0.60**
Département du dernier établissement fréquenté (1)				
Seine-et-Marne (réf.)	7			
Bouches-du-Rhône	13	1.20 ns	1.22 ns	2.17**
Aisne	6	1.65 ns	1.64**	4.53**
Gironde	9	1.33 ns	0.93 ns	1.42 ns
Loire-Atlantique	7	1.29 ns	0.68 ns	2.34**
Maine-et-Loire	4	5.08**	1.94**	3.05**
Oise	8	1.58 ns	0.96 ns	2.03**
Sarthe	4	1.19 ns	0.85 ns	2.55**
Seine-Saint-Denis	11	1.25 ns	1.99**	3.19**
Somme	5	1.71**	0.74 ns	1.93 ns
Val-de-Marne	8	1.16 ns	0.75 ns	1.09 ns
Autres départements (1)	18	1.86**	1.33 ns	1.57 ns
Rencontre avec un professionnel depuis le décrochage				
Oui (réf.)	77			
Non	23	0.42**	0.47**	1.00 ns
Niveau de formation (2)				
VI-Vbis collège	11	1.54**	1.95**	3.81**
VI-Vbis Professionnel	8	1.57**	1.16 ns	2.27**
V Général et Technologique	6	0.78 ns	1.79**	1.07 ns
V Professionnel (réf.)	32			

IV Général et Technologique	12	0.54**	0,58**	0.70 ns
IV Professionnel	24	0.66**	0.42**	0.42**
MLDS et autres	7	1.31 ns	0,95 ns	1.50 ns
Durée du décrochage				
A décroché depuis moins d'un an (réf.)	45			
A décroché depuis un an et plus	55	0.75**	0.81 ns	0.85 ns
Motifs (3)				
<i>Je voulais avoir une activité professionnelle</i>	68	0.62**	0.36**	0.28**
<i>Mon entourage ne montrait pas d'intérêt pour mes études</i>	12	1.36**	1.03 ns	1.34 ns
<i>Mon lieu d'études était trop éloigné de mon domicile</i>	15	1.18 ns	1.38 ns	1.53**
<i>J'ai été malade/J'ai eu un accident/ J'attendais un enfant</i>	13	1.42**	0.98 ns	2.22**
<i>J'avais peur d'échouer</i>	33	1.38**	1.33**	1.26 ns
<i>Je ne voyais pas l'utilité de ce que j'apprenais à l'école</i>	33	0.99 ns	1.25 ns	0.91 ns
<i>Les méthodes d'enseignement utilisées par les professeurs ne me convenaient pas</i>	33	0.97 ns	1.04 ns	0.91 ns
<i>Je ne m'entendais pas avec les autres élèves</i>	13	1.18 ns	0.81 ns	1.33 ns
<i>Je n'ai pas pu obtenir la formation que je souhaitais suivre</i>	30	1.22 ns	1.55**	1.53**
<i>J'ai été exclu de ma dernière formation</i>	7	1.02 ns	0.85 ns	1.21 ns
<i>Ne s'est jamais senti angoissé en classe</i>	62	0.83 ns	0.77 ns	0.75**
Pseudo-R2 de Nagelkerke	0.236			

(1) Ont été classés dans cette catégorie les départements dont l'effectif des décrocheurs interrogés est inférieur à 100 : Alpes-de-Haute-Provence, Dordogne, Hautes-Alpes, Landes, Lot-et-Garonne, Mayenne, Pyrénées-Atlantiques, Vaucluse, Vendée.

(2) Les dernières classes fréquentées par les jeunes avant leur décrochage ont été regroupées par niveau de formation. Cela correspond aux classes suivantes :

VI-Vbis collège : sixième, cinquième, quatrième ou troisième ;

VI-Vbis Professionnel : CAP 1ère année ;

V Général et Technologique : seconde générale, première générale ou technologique ;

V Professionnel : seconde professionnelle, première professionnelle, CAP 2nde année ;

IV Général et Technologique : terminale générale ou technologique ;

IV Professionnel : terminale professionnelle ;

MLDS et autres : jeunes inscrits dans une formation proposée par une Mission de lutte contre le décrochage scolaire ou inscrits dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

(3) Les motifs sont dichotomisés de la manière suivante : pas du tout ou plutôt pas d'accord avec la proposition (modalité de référence) *versus* plutôt ou tout à fait d'accord (modalité active)

Lecture : Les coefficients correspondent aux *odds ratio*. Par exemple, par rapport aux garçons (réf.), les filles ont significativement plus de chances d'être en formation (*odds ratio* > 1) plutôt qu'en emploi. Par contre, elles ont une probabilité plus faible (*odds ratio* < 1) d'être au chômage plutôt qu'en emploi. Le seuil de significativité des coefficients est fixé à 5 % (**). ns : écart entre les modalités non significatif.

Champ : académies d'Aix-Marseille, d'Amiens, de Bordeaux, de Créteil et de Nantes.

Source : CREN, enquête MODS 2015.

3.3.1. Les filles et les moins défavorisés raccrochent davantage, tandis que les décrocheurs de Terminale accèdent plus à l'emploi

Les filles en décrochage vont significativement plus reprendre une formation qu'être en emploi. On peut émettre l'hypothèse que leur expérience scolaire, moins contrariée, explique ce retour en formation plus important (17 % *versus* 14 % pour les garçons).

La reprise d'études est également plus fréquente parmi les enfants d'indépendants, de cadres supérieurs ou de professions intermédiaires, alors que ceux qui n'ont pas renseigné la profession de leur père (profession inconnue ou père décédé, ce qui est le cas de 12 % de l'échantillon) sont plus souvent au chômage ou en inactivité. Notons que les décrocheurs dont le père est né à l'étranger ne connaissent pas de situation significativement différente de ceux dont le père est né en France.

En majorité, les décrocheurs habitent toujours chez leurs parents. Ceux qui vivent seulement avec leur père ou leur mère sont plus souvent en formation, alors que ceux qui vivent seuls ou en couple occupent plus souvent un emploi.

Le devenir des décrocheurs dépend fortement du niveau de formation qu'ils avaient atteint avant d'interrompre leurs études. Ainsi, les sortants les plus précoces (collège, première année de CAP) sont plus souvent inactifs ou au chômage, alors que les sortants de terminale générale, technologique ou professionnelle sont plus souvent en emploi. À noter que les jeunes au chômage ou en formation sont ceux qui ont le plus rencontré un professionnel pour les accompagner depuis leur décrochage, contrairement aux jeunes en situation d'inactivité.

3.3.2. Les jeunes ruraux sont plus fréquemment au chômage

Le dernier *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire* (Boudesseul & al. 2016) établit des taux de sortants sans diplôme relativement hétérogènes selon les territoires. La part de jeunes sans diplôme, parmi les 15-24 ans non scolarisés, varie ainsi de 20 % dans l'Académie de Nantes à plus de 30 % dans les académies de Créteil, de Montpellier, d'Amiens et de Corse. Cet effet territorial existe-il également dans le devenir des décrocheurs ?

Par rapport aux jeunes dont le dernier établissement fréquenté se situe en Seine-et-Marne⁹, on trouve davantage de jeunes au chômage en Maine-et-Loire, en Somme, et plus généralement dans les départements « ruraux ». La part des inactifs est particulièrement marquée dans l'Aisne et en Seine-Saint-Denis. Ce dernier département se caractérise toutefois par une plus grande fréquence de raccrochage en formation, de même qu'en Maine-et-Loire. Nous formulons donc l'hypothèse que ces configurations territoriales résultent de l'effet conjugué de l'offre de formation, des contextes économiques locaux et de l'offre de remédiation (*cf.* Berthet, Brizio & Simon dans ce numéro).

9. Parmi les départements de notre échantillon, c'est celui qui présente les indicateurs sociaux et économiques (taux de chômage, revenus fiscaux, taux de pauvreté) les moins précaires.

3.3.3. Décrocher suite à des difficultés personnelles ou à une orientation contrainte éloigne de l'emploi

À caractéristiques sociales, territoriales et scolaires équivalentes, certains motifs d'interruption sont significativement associés à la situation des jeunes, alors que d'autres sont sans lien. Le sentiment d'inutilité des apprentissages, les méthodes d'enseignement inadaptées, la mésentente avec les autres élèves ou l'exclusion de la dernière formation ne sont pas des motifs spécifiques à certaines situations.

Ce sont essentiellement des motifs « externes » à l'institution scolaire (projet professionnel, environnement social, conditions matérielles pour suivre des études, problèmes personnels et de santé) qui distinguent les situations.

Par exemple, les jeunes qui, après un décrochage, occupent un emploi, considèrent que ce n'est pas leur expérience scolaire qui a été douloureuse – ils avaient plus souvent obtenu la formation qu'ils avaient souhaitée et ils étaient plutôt confiants dans leur chance de réussite –, mais c'est avant tout parce qu'ils voulaient exercer une activité professionnelle. Ce résultat peut être dû en partie à un biais de confirmation entre la situation présente et la reconstitution de l'expérience passée. Toutefois, nombreux sont ceux qui spontanément évoquent ce motif dans la question ouverte : « *J'ai trouvé un travail qui m'était promis dans l'entreprise familiale. Du coup, j'ai pas travaillé pour le bac* » (19 ans, garçon, père artisan, possède un CAP, interruption en terminale professionnelle). Ceux qui sont au chômage avancent également, mais moins fréquemment, ce souhait de travailler. Ils soulignent surtout davantage leur crainte d'échouer et le désintérêt de leur entourage pour leurs études : « *J'ai jamais pas l'école et je me sentais pas capable d'avoir un diplôme, je ne connais même pas les tables de multiplication, et puis j'avais pas énormément de soutien vis-à-vis de ma famille* » (17 ans, garçon, père ouvrier qualifié, mère inactive, interruption en troisième). Les jeunes en inactivité expliquent leur décrochage surtout par des raisons externes (lieu d'études éloigné, maladie ou accident, formation non souhaitée). C'est notamment le cas des jeunes qui souhaitaient préparer une formation en apprentissage : « *J'ai arrêté parce que la seconde générale ne me plaisait pas, je me suis dirigée vers un CAP petite enfance, mais j'ai eu du mal à trouver un patron* » (16 ans, fille, père artisan, mère employée de service).

Les difficultés d'orientation et d'accès à une formation sont également évoquées par les jeunes qui ont retrouvé une formation après leur décrochage : « *J'ai arrêté le CAP métiers de la mode parce que ça ne me plaisait pas, et je suis restée un an sans formation avant d'intégrer un CAP vente en un an* » (18 ans, fille, père retraitée, mère sans profession).

4 | Un risque d'inactivité plus élevé pour les jeunes non accompagnés

Les modèles réalisés montrent qu'une part importante des variations de situation entre les jeunes n'est pas expliquée par les variables de ces modèles. Il existe donc un grand nombre de caractéristiques inobservées qu'il serait nécessaire de prendre en compte pour l'analyse. En particulier, les modèles choisis accordent une place assez faible aux variables de contexte (territoires, établissements), limitées ici aux seuls départements, par rapport aux variables individuelles. Toutefois, l'effet des contextes est indirectement perceptible à travers la question de l'accompagnement.

L'étude révèle à la fois l'importance du nombre de jeunes non accompagnés après un décrochage scolaire (près d'un quart) et le lien très fort entre accompagnement et situation du jeune. Il semble donc que les jeunes rencontrent des contextes très différents quant aux possibilités d'accompagnement vers la qualification ou l'emploi qui leur sont offertes.

En particulier, la probabilité d'être inactif plutôt qu'en formation ou au chômage augmente sensiblement quand le jeune déclare n'avoir rencontré aucun professionnel. Toutefois, la variable prise en compte ici (le fait d'avoir rencontré ou non un professionnel) ne révèle qu'une étape du recours aux dispositifs d'accompagnement, celle de la prise de contact entre le jeune et un professionnel. Elle ne nous dit rien des étapes suivantes : y a-t-il eu une proposition d'aide de la part du professionnel ? Le jeune était-il intéressé par cette proposition ? L'a-t-il suivie ?

Il n'en reste pas moins que, toutes choses égales par ailleurs, les éléments d'expérience scolaire mobilisés dans l'analyse ont un effet sur les premières situations d'insertion des jeunes en décrochage scolaire. Mais d'une certaine manière, certains de ces résultats sont inattendus.

On pouvait s'attendre en effet à ce qu'une expérience scolaire vécue subjectivement sur le mode de la souffrance (peur de l'échec, angoisse en classe) affecte négativement les possibilités de retour en formation après le décrochage. En réalité, ce n'est pas un frein au retour en formation. En fait, c'est plutôt sur la probabilité d'occuper un emploi que cette expérience joue. Par exemple, le fait d'avoir eu peur de l'échec diminue significativement la probabilité d'accès à l'emploi. On peut faire l'hypothèse que les mêmes mécanismes psychosociaux (sentiment d'incompétence, faible estime de soi, etc.) jouent négativement sur le parcours scolaire (décrochage) et sur le parcours d'insertion (éloignement de l'emploi).

Un autre résultat original mérite d'être souligné, celui se rapportant à l'orientation. Si, comme on pouvait s'y attendre, une orientation contrainte augmente significativement la probabilité de revenir en formation après un décrochage scolaire, elle diminue également la probabilité d'accéder à l'emploi. Autrement dit, l'accès à l'emploi après un décrochage serait plus probable quand la filière ou la spécialisation a été choisie. Ces résultats révèlent plus généralement que les expériences scolaires les plus « difficiles », que ce soit dans le vécu de la scolarisation, ou à travers une orientation subie, sont celles qui éloignent le plus de l'emploi.

Conclusion

À travers cette recherche, il apparaît que la relation entre décrochage scolaire et situation sur le marché du travail est plus complexe qu'on ne le pense habituellement. Certes, les jeunes sortis précocement du système éducatif connaissent un chômage massif. Mais la diversité des conditions dans lesquelles leur décrochage est intervenu détermine la plus ou moins grande probabilité d'accéder à l'emploi ou à la formation.

En définitive, les jeunes en situation de décrochage scolaire qui occupent un emploi présentent certains traits spécifiques : ils ont plus fréquemment interrompu leur carrière scolaire dans le second cycle du secondaire et possèdent déjà un bagage préprofessionnel en étant davantage titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Leur interruption apparaît finalement moins comme la conséquence d'une expérience scolaire malheureuse que comme le souhait de « passer à autre chose », après une tentative infructueuse de poursuite d'études aboutissant souvent à un échec au baccalauréat.

Toutefois, cet accès à l'emploi dépend du contexte socio-économique des territoires. Les jeunes ayant décroché dans les départements ruraux sont plus fréquemment au chômage. Plus généralement, ils sont dans un environnement social et familial moins favorable (famille monoparentale, parent décédé, classe sociale défavorisée), mais ils bénéficient davantage d'un accompagnement par des professionnels, qui est plus orienté vers une insertion professionnelle que vers un retour en formation. À l'inverse, les inactifs reçoivent moins de propositions institutionnelles d'accompagnement, alors qu'ils cumulent les difficultés de tous ordres : très faible capital scolaire, environnement social et familial défavorisé, maladie, expérience scolaire négative, territoires économiquement pauvres.

Les reprises d'études concernent principalement les jeunes des catégories sociales les moins défavorisées, inscrits initialement dans une formation générale qu'ils n'avaient pas souhaitée.

Le genre a enfin un effet, tant sur l'expérience du décrochage, les filles attribuant davantage leur rupture à des difficultés personnelles, que sur ses conséquences, les garçons raccrochant moins souvent en formation.

L'impact de l'école sur les parcours des jeunes ne se limite donc pas à l'obtention ou non du diplôme. Ce qui se joue à l'école est plus complexe et détermine des attitudes, des constructions identitaires qui vont servir d'appui, ou au contraire constituer des obstacles dans le parcours d'insertion des jeunes adultes. À ce titre, il existe un lien positif entre la qualité de l'expérience scolaire et l'accès à l'emploi, y compris pour les jeunes en décrochage : plus cette expérience est positive, plus est grande la probabilité d'occuper un emploi.

En conséquence, l'emploi n'est pas perçu comme une alternative à l'école par les jeunes ayant connu les expériences scolaires les plus difficiles. Cette conclusion remet en cause l'idée, souvent répandue, que la solution au décrochage résiderait dans une entrée précoce dans le monde du travail. Enfin, le raccrochage en formation ne peut se faire sans un accompagnement. Dès lors, il faut que celui-ci soit disponible pour l'ensemble des jeunes concernés, ce qui malheu-

reusement n'est pas encore le cas. Le non-recours aux dispositifs d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire s'explique par de nombreux facteurs (manque d'information, offre d'accompagnement insuffisante ou non adaptée). Sa résorption constitue un enjeu majeur des politiques publiques dans la lutte contre le décrochage scolaire.

■ Bibliographie

- Afsa C. (2013), « Qui décroche ? », *Éducation & Formation*, n° 84, pp. 9-20.
- Barret C., Ryk F. & Volle N. (2014), « Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplômes », *Céreq-Bref* n° 319, 8 p.
- Bedard K. (2001), "Human Capital versus Signalling Models: University Access and High School Dropouts", *Journal of Political Economy*, vol. 109, n° 4, pp. 749-775.
- Bernard P.-Y. (2011), « Le décrochage des élèves du second degré : diversité des parcours, pluralité des expériences scolaires », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol. 44, n° 4, pp. 67-87.
- Bernard P.-Y. (2015), *Le décrochage scolaire*, Paris, PUF, 129 p.
- Bernard P.-Y. & Michaut C. (2006), « La Mission Générale d'Insertion de l'Éducation nationale : des publics hétérogènes, une mission d'insertion ? », *Recherches en Éducation*, n° 1, pp. 43-50.
- Bernard P.-Y. & Michaut C. (2013), "The effects of the fight against early school-leaving: Back to education or school-to-work transition?", in De Groof S. & Elchardus M. (eds), *Early school-leaving and Youth unemployment*, Leuven: Lannoo Campus Press, pp. 132-156.
- Bernard P.-Y. & Michaut C. (2014), « Marre de l'école ? Les motifs de décrochage scolaire », *Notes du CREN* n° 17, mars.
- Bernard P.-Y. & Michaut C. (2016), « Les motifs de décrochage par les élèves : un révélateur de leur expérience scolaire », *Éducation & Formation*, n° 90, pp. 95-112.
- Bernard P.-Y. & Michaut C. (2017), « Filles et garçons face au décrochage scolaire », in Buisson-Fenet H. (Dir.), *École des filles, école des femmes : l'institution scolaire face aux parcours, normes et rôles sexués*, Bruxelles, De Boeck.
- Blaug M. (2001), « Que faire des "décrocheurs" ? Un commentaire », *Formation professionnelle*, n° 22, pp. 43-50.
- Boudesseul G., Caro P., Grelet Y., Minassian L., Monso O. & Vivent C. (2016), *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*, Marseille, Paris : Céreq, DEPP.
- Caille J.-P. (2014), « Les transformations des trajectoires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale », *Éducation & formations*, n° 85, pp. 5-31.

- De Witte K., Nicaise I., Lavrijsen J., Van Landeghem G., Lamote K., Vandame J. (2013), *in* “The Impact of Institutional Context, Education and Labour Market Policies on Early School Leaving: a comparative analysis of EU countries”, *European Journal of Education*, Vol 48, n° 3, pp. 331-345.
- DEPP (2016), *Repères et références statistiques*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).
- Dubet F. & Martuccelli D. (1996), *À l'école : sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil, 348 p.
- Gasquet C. (2003), « Les jeunes sans qualification. Un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », *Céreq-Bref* n° 2.
- Gasquet C. & Roux V. (2006), « Les sept premières années de vie active des jeunes non diplômés : la place des mesures publiques pour l'emploi », *Économie et Statistiques* n° 400, pp. 17-43.
- Givord P. (2006), « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Économie et Statistiques*, n° 388-389, pp. 129-143.
- Janosz M., Le Blanc M., Boulerice B., Tremblay R. E. (2000), “Predicting different types of school dropouts: A typological approach on two longitudinal samples”, *Journal of educational psychology*, vol. 92, n° 1, pp. 171-190.
- Jaspar M.-L. (2015), « Les jeunes sans diplôme sont inégalement répartis sur le territoire », *Note d'information de la DEPP*, n° 46.
- Martuccelli D. (2006), *Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 480 p.
- Millet M. & Thin D. (2005), *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF, 318 p.
- Scarpetta S., Sonnet A. & Manfredi T. (2010) “Rising Youth Unemployment During The Crisis: How to Prevent Negative Long-term Consequences on a Generation?”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 106, OECD Publishing.
- Weber M. (1971), *Économie et société*, tome 1, Paris, Plon, 41 p (publication originale de 1921).